LA FOIRE DE FRANCFORT: EXPOSITION UNIVERSELLE ET PERMANENTE AU...

Henri Estienne





LA FOIRE

DE

FRANCFORT


TU PENSES
J'ŒUVRE
IMPIE
C. MOTTEROZ

LA FOIRE
DE
FRANCFORT

[*Exposition universelle et permanente au XVIe siècle*]

par

HENRI ESTIENNE

Traduit en Français pour la première fois sur l'édition originale de 1574

PAR ISIDORE LISEUX

Avec le Texte Latin en regard



PARIS
Isidore LISEUX, 5, Rue Scribe
1875


TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
UNIVERSITY OF OXFORD

A

MONSIEUR L. SONNEMANN

Député au Reichstag Allemand

DIRECTEUR

De la *Gazette de Francfort*

HOMMAGE DU TRADUCTEUR



AVANT-PROPOS

Henri Estienne avait publié, en 1572, son ouvrage capital, le *Trésor de la Langue Grecque*, « gigantesque travail, que l'on ne peut contempler aujourd'hui sans une admiration mêlée d'étonnement et presque d'effroi » (1) Mais cette publication, ajoutée à tant d'autres, avait épuisé ses ressources ; ce n'était pas assez pour lui d'être le savant le plus considérable de son époque, l'imprimeur le plus infatigable, l'éditeur le plus fécond : il lui fallait devenir, nous ne dirons pas libraire (il l'était comme son

(1) Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne,* 1853, in-8.

père, comme son aïeul l'avaient été), mais bien commis-voyageur en librairie.

« L'effet le plus triste de la gêne commerciale qui ne cessa dès lors d'affliger Henri Estienne, dit M. Feugère, fut de rendre sa vie aventureuse et errante. A partir de l'année 1573, la marche entravée de son imprimerie est fréquemment suspendue ; son commerce languit. Il faut qu'il s'agite et se fatigue pour lui rouvrir sans cesse des issues qui tendaient à se fermer. Surchargé de livres qu'il a entassés dans ses magasins avec plus d'ardeur que de prudence, il voyage çà et là pour en chercher le placement difficile : on le rencontre notamment en Allemagne, où les foires de Francfort expliquent en effet sa présence. Centre du grand négoce dont le principal siége est aujourd'hui Leipsick, cette ville était alors, au printemps et à l'automne, le rendez-vous des libraires et des hommes d'étude : Henri Estienne, par un opuscule de 1574, l'a remerciée de l'accueil bienveillant qu'il y trouvait. Cette pièce, écrite en prose Latine, le disculpe des reproches d'ingratitude envers la savante Allemagne,

qui lui ont été adressés. Bien loin de dénigrer cette contrée qui lui fut hospitalière, il rappelle ici en termes fort élogieux l'immense service que lui ont dû les lettres, la découverte de l'imprimerie; surtout il célèbre la cité qui, dans ses marchés périodiques, offrait à l'Europe ou plutôt au monde civilisé de si précieuses richesses. Les livres ne formaient pas d'ailleurs pour elle une branche exclusive de trafic. Bien d'autres marchandises y étaient en vente, dont l'énumération nous est donnée par H. Estienne. C'est aux consuls et aux membres du sénat de Francfort que ce morceau est dédié; et il y félicite ces magistrats de leur active surveillance, sauvegarde assurée de l'étranger. Ce libre séjour, commode à tous, même dans les moments de la plus grande affluence, se recommandait, grâce à eux, par le prix modéré des habitations et des aliments, par la facilité des ressources dont il entourait la vie, comme par les jouissances qu'il procurait à l'esprit : suivant H. Estienne, on le quittait avec regret; on y retournait avec plaisir. »

Le volume excessivement rare dont nous avons extrait cet Éloge de la Foire de Francfort (1), contient, sous le même titre, plusieurs pièces enjouées de Henri Estienne, d'un intérêt beaucoup moindre, et qui sont d'ailleurs tout à fait étrangères à notre sujet. Il n'a jamais été réimprimé; toute fois cet Éloge même a été inséré par Nicolas Reusner dans son ouvrage, *de Urbibus Germaniæ imperialibus* (Francofurti, 1602, in-8°). Aujourd'hui que les Expositions universelles sont si en faveur et qu'on serait tenté d'en attribuer exclusivement l'honneur à notre époque, il nous a paru piquant de montrer ce qu'elles étaient au XVIe siècle : aussi complètes que les nôtres, toutes proportions gardées, et, de plus, permanentes, ce qui n'a pu encore être réalisé de nos jours.

L'ouvrage étant écrit par un Français, réédité et traduit par un Français, on pourra être surpris de l'enthousiasme qui y respire pour le caractère aimable, gé-

(1) *Francofordiense Emporium, sive Francofordienses Nundinæ.* Anno 1574, excudebat Henricus Stephanus, petit in-8.

néreux, hospitalier des magistrats et du peuple de Francfort. Si l'on devait étendre ce panégyrique au delà des limites où il est circonscrit, notre publication, il faut l'avouer, ne serait pas très-opportune. Mais Henri Estienne écrivait il y a juste trois cents ans : la Prusse n'existait pas alors, et la République de Francfort ne songeait pas à abdiquer son autonomie pour devenir une préfecture de l'Empire d'Allemagne. En ce moment même, son abdication est-elle bien volontaire? Quoi qu'il en soit, nous croyons ne blesser aucun sentiment de patriotisme en offrant ce travail à M. Sonnemann, député au Reichstag et directeur de la *Gazette de Francfort,* le seul des journaux Allemands qui, après la capitulation de Sedan, ait réclamé hautement la paix.

Au reste, notre pays aurait tort de trouver, dans cette glorification d'une ville Allemande, un nouveau sujet de défaillance et d'excessive humilité; et l'Allemagne aurait également tort de s'en enfler outre mesure. Il y a d'autres enseignements à tirer de ce petit livre, que nous soumettons volontiers aux méditations

de nos lecteurs. Rien de nouveau sous le soleil : les canons Krupp ou autres engins de ce genre étaient déjà connus du temps de Henri Estienne; témoin « ces procédés indignes de Mars » dont il se plaint avec tant d'amertume (1). Déjà aussi, du temps de Henri Estienne, » les tempêtes redoublées des guerres » civiles avaient en quelque sorte fait » tomber la Francede son rang, et l'avaient » troublée à ce point de la forcer presque » à s'oublier elle-même » (2). C'est pourtant depuis cette époque que la France a envahi l'Allemagne, non pas une, non pas deux fois, mais de quarante à cinquante fois.

I. L.

1) Page 91.
(2) Page 43.

LA

FOIRE DE FRANCFORT



Ornatissimis et Spectatissimis Consulibus, Senatuique inclytæ urbis Francofordiæ,

HENR. STEPHANUS S. D.

Diu me suspensum, viri amplissimi, contrariæ de dicandis hisce nundinis cogitationes tenuerunt : quum neque dicandas vobis esse putarem, neque cui potius eas dicare possem, viderem. Nam nisi vobis eas dicarem, vestro jure vos fraudare, et modonon de



Aux très-honorés et très-dignes Consuls et Sénateurs de l'illustre ville de Francfort,

HENRI ESTIENNE, SALUT.

J'ai été longtemps indécis, très-illustres Messieurs, au sujet de la dédicace de cet éloge de vos foires, ne croyant pas qu'il dût vous être offert, et ne voyant pas non plus à qui le dédier de préférence. Car si je ne vous en faisais l'hommage, il me semblait vous dépouiller de vos

possessione avita vos deturbare mihi videbar : at vobis nundinarum Francofordiensium encomium dicare volenti, in mentem veniebat, laudare in os, putidum esse, et neque apud verecundos id fieri debere, nec ab homine satis verecundo fieri posse. Quod enim Æschino, qui a pudore nomen habet, apud Latinum comicum dicitur, Vereor coram in os te laudare : *id omnibus qui ingenuo præditi sunt pudore, dicendum est. Jam vero non vestræ verecundiæ tantum sed meo etiam honori consulendum esse existimabam. At illi male me consulturum, atque omnino futurum arbitrabar ut in assentationis suspicionem inciderem, si dicatione ejusmodi vosmetipsos non solum testes vestrarum laudum, sed etiam velut*

droits, vous troubler presque dans une possession séculaire; d'un autre côté, en vous le dédiant, j'avais l'air de vous louer en plein visage, chose malséante, que des hommes modestes ne pouvaient accepter, et qu'un écrivain qui a aussi sa retenue ne devait pas se permettre. Le comique Latin fait dire à l'un de ses personnages, Eschine (dont le nom même signifie pudeur) : *J'ai scrupule de te louer en face;* c'est également ce que doit dire quiconque possède ce noble instinct de la pudeur. Mais ce n'était pas seulement votre modestie, c'était aussi mon propre honneur qui me préoccupait. Et j'allais, pensais-je, lui rendre un mauvais service, j'allais encourir un très-grave soupçon de complaisance, en voulant faire de vous,

arbitros constituere velle viderer. Verum hos tandem metus rationes variæ superarunt. Primum enim, illud encomium, minimam duntaxat esse harum nundinarum partem : deinde, multos hujus encomii vobiscum esse participes, quibus assentari me velle, nemo sibi persuadeat : postremo, non eos a me laudari qui sint ignoti, sed qui velut in oculis totius Europæ versentur : atque hoc nomine multo minus suspectam esse debere meam laudationem, cogitavi. Hoc quoque non parum me confirmavit, quod me et a vobis et ab amicis ac familiaribus assentationis crimine (si forte id mihi objiceretur) statim liberatum iri sciebam. A vobis, quod nullam mihi vobiscum amicitiam, nullam

par cette dédicace, non pas seulement les témoins, mais en quelque sorte les arbitres de vos louanges. Ces craintes, pourtant, durent céder à diverses raisons. D'abord, cet éloge n'est que la moindre partie du recueil; ensuite vous le partagez avec beaucoup d'autres personnes, dont il serait absurde de supposer que j'aie voulu être le complaisant; enfin, ceux que j'entreprends de louer ne sont pas des inconnus, ils sont sous les yeux de l'Europe entière, et, à ce titre, les louanges que je leur donne doivent paraître beaucoup moins suspectes. Ce qui encore n'a pas peu contribué à me décider, c'est que si, par hasard, on m'accusait de flatterie, j'étais sûr d'être aussitôt disculpé, soit par vous-mêmes, soit par mes amis

necessitudinem intercedere, ac ne notos quidem privatim mihi vos esse sciatis : ab amicis et familiaribus, quod ii, quum ingenium meum perspectum et exploratum habeant, me ab adulatione tam abhorrere quam qui maxime, testari possint.

Sed quid ego partes alienas in hac defensione seu excusatione suscipio? Ipsæ se defendant, ipsæ se excusent Nundinæ. Nam sive vobis laudari se a me passæ non sunt : quum etiam suas laudes vobis, nec suas laudes tantummodo, sed vitam ipsam, non secus ac filias parentibus, debere se dicerent. Modum tamen in hac vestri laudatione me tenere voluerunt : quod Euripides vere dixisset, lau-

et familiers. Par vous-mêmes, qui savez m'être absolument étrangers, n'avoir avec moi aucun lien et ne m'être même pas connus personnellement ; par mes amis et familiers, qui ont de mon caractère une connaissance, une pratique suffisante, pour attester que personne au monde n'a, plus que moi, horreur de l'adulation.

Mais pourquoi me défendre, m'excuser ainsi dans une cause qui n'est pas la mienne ? Que vos Foires se défendent elles-mêmes, s'excusent elles-mêmes. Car c'est elles qui n'ont pas voulu être louées sans vous, disant qu'elles vous étaient redevables de cet éloge, et mieux encore, de la vie, comme étant vos filles. Cependant, elles m'ont imposé, en ce qui vous concerne, une certaine réserve, d'ac-

des immodicas iis qui laudarentur graves esse et onerosas : dixisset etiam, probos viros odio quodam prosequi eos a quibus nimiis laudibus afficerentur. Quod si et consilium illarum detegere mihi licet, hanc vestri laudationem non tantum apud vos sed apud alios quoque sibi profuturam, et ita se bina ex hac commoda percepturas sperarunt. Duo enim sibi persuaserunt : nimirum fore ut hæc laudatio aliam quampiam ejusdem regionis urbem ad æmulationem incendat : fore etiam ut brevi Ovidianum illud in vobis comprobari possit,

... laudataque virtus
Crescit, et immensum gloria calcar habet.

cord en cela avec cette juste remarque d'Euripide, que des louanges immodérées sont lourdes et à charge à ceux qui en sont l'objet : il aurait pu dire aussi que les honnêtes gens éprouvent une sorte de haine pour ceux qui les accablent de compliments. S'il m'est permis, au reste, de découvrir leur dessein, elles ont espéré qu'en vous louant je leur rendrais service non-seulement auprès de vous, mais auprès d'autres personnes, et qu'ainsi elles en retireraient un double avantage. Elles se sont en effet persuadé deux choses : à savoir, que cet éloge exciterait l'émulation de quelque ville du même pays ; ensuite, que vous justifieriez bientôt en leur faveur ce mot d'Ovide :

... la vertu grandit avec la louange,
Et la gloire a un immense éperon.

Quod si eas illa spe frustrari contingat, at ne hæc etiam eas fallat, ego quoque vos illarum nomine supplex rogabo : et vobis ad hanc rem, sicut et ad alias omnes, Dei optimi maximi opem et favorem votis omnibus exposcam. Ex typographeio nostro, Anno M. D. LXXIIII. PRID. CAL. MART.

Si la première de ces espérances ne se réalise pas, puissent-elles au moins ne pas être trompées dans leur seconde attente! Je vous supplierai donc avec elles de leur être de plus en plus favorables, vous souhaitant en cela, comme en toutes choses, de mes vœux les plus sincères, l'aide et la grâce du Dieu tout-puissant. De notre imprimerie, l'an 1574, la veille des calendes de Mars.

FRANCOFORDIENSE

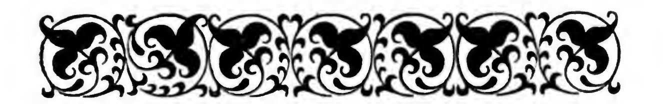
EMPORIUM



Francofordiense Emporium



ulti rerum multarum encomia magis ostentatione quadam ingenii, quam quod se publice vel privatim profuturos, aut gratiam magnam inituros sperarent, non tantum superioribus seculis, sed nostra quoque et avorum nostrorum memoria scripserunt. Quemadmodum enim olim Phavorinus, qui Thersitæ, necnon febris quartanæ, Glauco, qui injustitiæ, Polycrates et Isocrates, qui Busiridis : ac longo intervallo, Synesius, qui calvitii, Lucianus, qui vitæ parasiticæ et muscæ, Libanius, qui bovis, laudatores extiterunt : ita nostro seculo, Desid.



La Foire de Francfort



toutes les époques, dans l'antiquité aussi bien que de nos jours ou dans le siècle dernier, il s'est trouvé des auteurs pour écrire l'éloge d'une infinité de choses : et cela beaucoup moins dans un but sérieux, en vue de quelque avantage public ou privé, que pour faire parade de leur esprit. Tels autrefois Phavorinus, qui se fit le louangeur de Thersite et de la fièvre quarte ; Glaucon, de l'injustice ; Polycrate et Isocrate, de Busiris ; puis, longtemps après, Synésius, de la calvitie ; Lucien, du parasitisme et de la mouche ; Libanius, du bœuf ; enfin,

Erasmus, qui stultitiæ, Cælius Calcagninus, qui pulicis, Gulielmus Insulanus, qui (Phavorini exemplo) febris quartanæ, quidam, qui barbæ, alii qui aliarum rerum laudes, ceu paradoxa quædam, literis mandaverunt : magis profecto ingenii sui suæque eloquentiæ quam eorum quæ laudanda susceperant, laudatores esse voluerunt. Suum enim laborem esse in tenui (ut Latini poetæ verbis utar) sed tenuem non fore gloriam cogitabant, si agrum qui sterilis esse videbatur, nova colendi solertia frugiferum reddidissent.

At mihi, Francofordiensium nundinarum encomium hac oratione complecti aggredienti, non tam sperandam esse eloquentiæ laudem, quam, ne infantiam meam prodam, metuendum esse non ignoro. Quum enim non itidem in tenui et angusto versetur hic labor, sed contra latissimus ad laudes illarum pateat campus, non materies huic orationi defuisse dicetur, sed potius ejus amplitudine superatus et velut obrutus esse, ac mihimet ipse defuisse dicar. Sed hunc mihi metum alius quidam

dans notre siècle, Didier Erasme, panégyriste de la folie ; Celio Calcagnini, de la puce ; Gulielmus Insulanus (comme Phavorinus), de la fièvre quarte ; celui-ci, de la barbe : ceux-là, enfin, d'autre chose : le tout en forme de paradoxe, car ce qu'ils voulaient célébrer, à coup sûr, c'était leur esprit et leur éloquence, plutôt que l'objet même de leur éloge. Sans doute ils travaillaient dans le menu (comme dit le poëte Latin), mais ce n'était pas pour eux une menue gloire de défricher, par des procédés nouveaux, un champ qui paraissait stérile.

Quant à moi, si j'essaie ici de célébrer la foire de Francfort, je n'ignore point qu'au lieu de faire éclater mon éloquence, je risque bien plutôt de trahir ma courte haleine. En effet, ce n'est pas un sujet mince ni étroit; au contraire le champ est très-vaste pour la louange, et l'on ne dira certes pas que la matière a manqué à ce discours, mais que j'en ai été débordé et comme écrasé, en un mot que je suis resté au-dessous de moi-même. Cependant, c'est là une crainte qui s'évanouit chez

major excutit. Quis ille est? Ne mihi posthac aliquid pollicenti fides derogetur, si meam de hac scriptione fidem non liberaro. Contigit enim mihi aliquando ut in elegantium quorundam hominum cœtu mirum mihi videri dicerem, quod, quum varii hoc nostro seculo res varias encomii honore prosequuti sint, Francofordiense emporium eodem modo honoratum a nemine ad hunc usque diem fuerit : atque adderem, hoc eo magis me mirari, quo apud me magis considerarem, tale esse ut ab omnibus propemodum mortalibus cognoscatur, a plurimis frequentetur, multi ex eo multa magnaque commoda consequantur : plerique ex eo ditiores, non pauci e pauperibus divites reddantur. Contigit, inquam, ut hoc quoque adderem, externam laudationem plus fidei quam domesticam esse impetraturam. Illi ad hunc sermonem aures arrigere, animumque attendere : se quoque idem miratos esse dicere : commoda quæ capi ex ea possent, proponere : eoque tandem venire ut me ad tractandum hoc argumentum quibuscunque possent modis incitarent

moi devant une autre beaucoup plus grave. Et laquelle ? C'est qu'on ne croie plus désormais à ma parole, si je ne la dégage d'abord au sujet de cet écrit. Il m'est arrivé un jour, dans une réunion d'honnêtes gens, d'exprimer tout haut ma surprise de ce que, dans notre siècle, où tant de choses diverses avaient obtenu l'honneur d'un éloge, personne encore n'eût songé à en faire autant pour la foire de Francfort ; et cela m'étonnait d'autant plus, ajoutai-je, que cette foire était connue de tout le monde, fréquentée d'une foule de gens, et la source d'une infinité de profits pour ses visiteurs, dont un bon nombre, de pauvres qu'ils étaient partis, en revenaient riches, et la plupart, plus riches s'ils l'étaient déjà. J'observai encore que, fait par un étranger, cet éloge aurait plus de valeur que sous la plume d'un écrivain du pays. Là-dessus, on dressa l'oreille ; on déclara partager mon étonnement ; on s'étendit sur les avantages de cette composition ; si bien que, de fil en aiguille, on en vint par tous les moyens imaginables à me solliciter, à me persuader de traiter ce sujet. Je voulus

atque accenderent. Tum ego : Quum mihi persuadere non possim, defuisse quibus hoc argumentum in mentem venerit, multo etiam minus, defuisse omnibus qui de eo cogitarint, eloquentiam : ideoque relinquatur ut ejus magnitudine atque amplitudine deterritos fuisse existimem : quid? men'eloquentiæ aut facundiæ viribus fretum, eaque argumenti hujus magnitudine majorem et superiorem fore confisum, ad ipsum tractandum accessurum putatis? Absit a me, absit tam crassa tamque stolida confidentia. Ne levis quidem certe tantæ confidentiæ atque arrogantiæ suspicio, imo ne umbra quidem (ut ita dicam) hujus suspicionis in eum cadere hominem vel debet vel potest, qui se intus et in cute noverit, suoque se modulo metiri didicerit. Sed quum illi his auditis, rationibus aliis aggressi me essent, diuque oppugnassent, tandem etiam expugnarunt, et manus sibi dare coegerunt. Duo vero potissimum fuisse recordor quæ tum temporis menti meæ obversata, non parum momenti ad me impellendum habuerunt. Unum erat, ingens quo tenebar, gratum testandi animum

objecter. « Il m'est impossible, disais-je, de supposer que l'éloquence ait fait défaut à ceux, ou du moins à tous ceux qui ont eu l'idée de cet ouvrage : c'est donc sa grandeur, son étendue, qui les en a détournés ; eh bien ! croyez-vous que, m'estimant supérieur à un tel sujet, je vais l'aborder sur la foi de mon éloquence et de ma faconde? Loin de moi, bien loin une si grossière et si sotte confiance ! Quand on se connaît à fond, quand on sait s'habiller à sa taille, on ne saurait encourir un soupçon, même léger, de pareille confiance et arrogance, que dis-je! pas même l'ombre d'un soupçon ! » Mais, après m'avoir écouté, mes interlocuteurs m'attaquèrent par d'autres raisons, et firent si bien qu'à la fin ils vinrent à bout de moi, et me forcèrent à rendre les armes Deux considérations, je me le rappelle, qui se présentèrent alors à ma pensée, n'eurent pas peu d'influence sur ma détermination. L'une était le vif désir qui m'animait de me montrer reconnaissant ; l'autre, un certain espoir que, si je mettais la main à l'œuvre, je ne manquerais pas de collaborateurs pour l'achever

desiderium : alterum, quod fore sperarem ut, siquid inchoassem, ei multi manum extremam imponerent, simulque, quod edolassem expolirent. Equidem etiam nunc, si non hujus at illius saltem consequendi magna me spe teneri profiteor. Nam si vere cecinit Naso,

Sed qui quam potuit dat maxima, gratus abunde est,

erit cur satis locuples grati animi testimonium Francofordiensi Reipub. non meo tantum sed aliorum quoque nomine, quibus in eam propensa itidem voluntas erit, dedisse hac scriptione existimer. Illud item ejusdem poetæ si verum est,

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas,

non tam, quod assequi quæ optabam non potuerim, reprehendendus, quam quod assequi optaverim et conatus sim, laudandus fuero. Præsertim vero quum quis magnum opus et arduum conatur, dicta illa locum habere apud judices non omnino iniquos debent. Alius enim ejusdem ordinis poeta quanvis canat,

Turpe est, quod nequeas capiti committere pondus,
Et pressum inflexo mox dare terga genu :

et pour polir ce que j'aurais ébauché. Et de fait, en ce moment même, j'avoue que j'ai bonne espérance d'avoir réalisé tout au moins le premier de ces vœux. Car si Ovide a dit vrai :

Donner le plus qu'on peut, c'est être assez méritant,

j'aurai, par cet écrit, donné à la République de Francfort, non-seulement en mon nom, mais aussi au nom de ceux qui lui portent égale affection, un témoignage suffisant de ma reconnaissance. Et s'il est encore vrai, comme dit le même poëte, que

Les forces peuvent manquer, cependant l'intention
[est louable,

on me reprochera moins de n'avoir pu atteindre ce que je désirais, qu'on ne me louera d'y avoir visé. C'est d'ailleurs quand il s'agit d'un grand et difficile travail, que ces adages doivent trouver crédit auprès de juges impartiaux. Je sais qu'un autre poëte du même ordre s'écrie :

Il est honteux de confier à sa tête un fardeau qu'elle
[ne peut supporter,
Et que bientôt, fléchissant le genou, on laisse
[glisser à terre :

alibi tamen fatetur et ipse,

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit. in magnis et voluisse sat est.

Magnum siquidem vel potius maximum hoc argumentum vocare possum, utpote cujus fines adeo late extendantur, ut, quanvis non omnia mihi in mentem venire possunt quæ ad ipsum pertinent, sed iis fortasse quæ dixero, plura dicenda superenint, tamen ne de iis quidem quæ mihi occurrunt, rationem inire, et unde potissimum initium sumendum sit, constitutum habere possim. Sed quoniam lectorem mea ista hæsitatione interim remorari nolo, hoc consuetudini dabo, ut ab ipsa nundinarum sive emporii sede, id est ab ipsa urbe, auspicer : (sive Francofordiam aut Francofordium, sive Francofortum vel Francofurtum appellare quis velit, sive etiam vocalem secundam his nominibus detrahere malit) de ea tamen ita verba facturus, ut interim non ejus, sed nundinarum quæ in ea celebrantur, encomium me scribere, minime oblitum esse ostendam. Non solum enim decorum non servarem, sed

ailleurs toutefois il le reconnaît lui-même :

Si les forces manquent, honneur pourtant à l'au-
[dace!
Dans les grandes entreprises, c'est assez d'avoir
[voulu.

Oui, je puis le dire, c'est un grand, un immense sujet que j'aborde ici, car ses confins s'étendent si loin que non-seulement il m'est impossible d'embrasser tout ce qui s'y rattache, non-seulement je laisserai à dire plus que je n'aurai dit, mais même de ce qui me vient à l'idée je suis incapable de me rendre un compte exact, et de savoir par où il convient de commencer. Mais, ne voulant pas faire souffrir le lecteur de mon hésitation, je suivrai la coutume établie, et je débuterai par quelques mots sur le siége de cette foire ou de ce marché, c'est-à-dire sur la ville même (soit qu'on veuille l'appeler *Francofordia*, ou *Francofordium*, ou *Francofort*, ou *Francofurt*, soit encore qu'on préfère enlever à chacun de ces noms la seconde voyelle) ; dans tous les cas, je n'en dirai rien qui donne à supposer que j'oublie mon dessein, lequel

etiam audaciam audaciæ, onus oneri, periculum periculo adderem, si plenam illius oppidi laudationem ei quam suscepi adjungere vellem.

Primum *igitur in eo Germaniæ loco sitam esse dico urbem illam, quo nullus commodior optari queat, si eorum quibus undique in eam commeandum est, ratio habeatur. Etenim si perpendamus quibus intervallis distet a quibusdam remotioribus oppidis, unde ad se tempore nundinarum tantam hominum multitudinem accire solet, eam veluti centrum in medio positam esse comperiemus : adeo ut quisquis eam ibi condidit, (Francum enim Marcomiri regis filium, hujus urbis non conditorem sed instauratorem fuisse, et de ejus nomine pro Helenopoli Francofordiam, Germanice Franckfort, vocatam esse, quidam memoriæ prodiderunt) ei animus aliquid de futuris ibi nundinis præsagisse videri possit : et saltem nemo sit qui divina provi-*

n'est pas de célébrer cette ville, mais les foires qui s'y tiennent. Outre que je manquerais aux convenances, ce serait entasser audace sur audace, fardeau sur fardeau, péril sur péril, que de vouloir, à l'éloge que j'ai entrepris, ajouter celui d'une telle cité.

PREMIÈREMENT donc, je dirai que dans toute l'Allemagne il ne se pourrait souhaiter un site plus convenable que celui de Francfort, au point de vue des voyageurs qui de toutes parts y affluent. En effet. si nous examinons à quelles distances elle se trouve de certaines des villes les plus éloignées qui, à l'époque des foires, lui envoient un nombre immense de visiteurs, nous voyons qu'elle est située au milieu de ces villes comme dans un centre; et, quel que soit son fondateur (car, suivant plusieurs historiens, ce ne serait pas Francus, fils du roi Marcomir, qui l'aurait bâtie, mais seulement restaurée, d'où lui est venu le nom de Francofordia, en Allemand Franckfort, substitué à son nom primitif d'Hélénopolis), quel que soit, dis-je,

dentia ad eas præparatam illam urbem, laudemque hanc desponsam et destinatam ei fuisse, negare ausit. Si vero non solum quali in agro sed etiam in qua ejus parte sita sit, consideremus, vix alibi melius iis quæ ad vitam necessariæ non incolis tantum sed etiam advenis forent, instrui potuisse fatebimur. Præsertim vero Mœnum fluvium, eadem illa divina providentia, cursum quo ipsam allueret, tenuisse, persuasum nobis esse debet. Eo certe fluvio tantam hominum, tantam mercium multitudinem advehi in eam videmus, ut ambiguum sit, hoc an illo nomine plus illi debeatur. Atque is quanvis ex eorum sit numero qui et rapide feruntur, et magnum trahunt agmen aquarum (ut poetice loquar) interim tam bona fide vehit quæ sibi credita sunt navigia, ut hac laude certare cum alio quolibet, simulque nundinis ipsis favere dici possit. Quid quod iis quæ ex se præbet commodis non contentus, eundem Rheni in quem influit, favorem nundinis conciliat? In quo perinde facit acsi quis amico suo hominis alicujus multo potentioris amicitiam et favorem conciliaret.

son fondateur, il semble qu'il ait prévu le marché qui s'y tiendrait : personne, en tout cas, n'oserait nier que la divine providence ne lui ait réservé cette gloire, en l'y destinant d'une manière si évidente. Maintenant, si nous considérons non-seulement dans quelle province, mais aussi dans quelle partie de cette province elle est située, nous avouerons qu'on aurait eu de la peine à trouver mieux comme entrepôt de tout ce qui est nécessaire à la vie, soit de ses habitants, soit des étrangers qu'elle héberge. Où nous devons voir surtout l'action de la divine providence, c'est dans ce fleuve du Mein, qui semble avoir dirigé son cours tout exprès pour en baigner les murs. Si grande est la multitude d'hommes, si grande la quantité de marchandises que ce fleuve y apporte, qu'on ne sait auquel de ces titres il mérite plus de reconnaissance. Et, bien que sa marche soit rapide, bien qu'il entraîne avec lui un immense volume d'eau, *magnum agmen aquarum* (comme dit le poëte), il met tant de bonne foi à transporter les bateaux qu'on lui confie, que nul autre fleuve ne lui est en

Vix enim dici potest quantam mercium vim ex Rheno acceptam, in urbem suam, id est, in urbis suæ nundinas importet, quantamque illi vicissim exportandam tradat. Interim vero in iis etiam quæ ad victum suppeditare debet, tantum abest ut officio suo desit, ut quum inter piscosos non postremum locum teneat, tamen et ex piscibus Rhenensibus, iis quoque qui e mari Rhenum ipsum innatant, aliquos una cum suis largiatur. Verum hoc ciborum genus, veluti auctarium duntaxat adjungit ad varium commeatum quem a Rheno sibi traditum in urbem tempore nundinarum potissimum convehit. Perinde enim acsi de fide agri Francofordiensis, alioqui fertilis, dubitaret, ita suis nundinis omnia quæ ad victum necessaria sunt providet, ut nihil in illis desiderari possit. Præcipua vero ejus hac in re perspicitur benignitas, quod cum aliis multis vinorum generibus, tum vero Rhenensi suarum nundinarum mensas exhilarat. Neque tamen spes omnis commeatus in his fluminibus posita est, sed terra quoque variis e locis advehitur : tantus certe ut illa nundinarum tempus

ce point supérieur ; en vérité, on peut dire qu'il a à cœur la prospérité du marché. Bien mieux, il ne se contente pas de le combler de ses propres faveurs, il lui procure aussi celles du Rhin, où il se déverse : pareil à un ami dévoué qui vous procurerait l'amitié et la faveur d'un homme beaucoup plus puissant que lui-même. Car ce que, par le Rhin, il importe de marchandises dans sa ville favorite, c'est-à-dire à la foire de cette ville, ce qu'à son tour il en exporte pour les transmettre au Rhin, c'est ce qu'il est presque impossible de supputer. Et quant au tribut qu'il doit fournir à l'alimentation, ici encore il fait plus que son devoir : outre que de lui-même il n'est pas des moins poissonneux, aux poissons qui lui sont propres il en ajoute qui lui viennent du Rhin, et même, par le Rhin, de la mer. Toutefois, cet élément de nourriture n'est qu'un simple accessoire à la foule de provisions qu'à l'époque de la foire surtout, il emprunte au Rhin pour les porter dans sa ville. On dirait qu'il se défie de la campagne de Francfort, d'ailleurs fertile, et que, dans

expectasse, et quoddam cornu copiæ eis reservasse videantur : quum alioqui, provida magistratuum cura, multo etiam ante omnibus instructa esse civitas soleat. Hinc fit ut quum nundinæ bis quotannis hominum in urbe frequentiam multis partibus augeant, annonæ tamen pretium non admodum augeatur : minus quidem certe quam augeri plerisque in oppidis contingit, si tantum princeps quispiam cum suo comitatu, etiam non valde numeroso, eo adveniat.

Nunc me roget aliquis fortasse an tot qui in urbem illam eo tempore confluunt peregrini, hospitari quoque commode in ea possint. Is igitur, quicunque sit, sic

sa sollicitude pour son marché favori, il y accumule des provisions en telle abondance, qu'il n'y reste rien à désirer. Mais ce qui surtout montre sa bienveillance, c'est le soin qu'il prend à égayer de vin du Rhin, avec beaucoup d'autres, les tables d'hôte du marché. Cependant, ce n'est pas sur ces deux fleuves seuls que la ville se repose pour son approvisionnement : il se fait aussi par terre de divers côtés, et si grand, que les fleuves semblent avoir attendu l'époque de la foire pour y verser une corne d'abondance ; de sorte qu'en tout temps, grâce à la prudence des magistrats, la cité est admirablement pourvue. Aussi, bien que deux fois par an la foire y attire une multitude de consommateurs étrangers, le prix des vivres y augmente à peine, et beaucoup moins, à coup sûr, qu'il n'arrive dans la plupart des villes, pour peu qu'il y passe quelque prince avec son entourage, même peu nombreux.

Maintenant, me demandera-t-on peut-être, tous ces étrangers qui affluent en même temps dans cette ville, trouvent-ils à s'y loger commodément? Au questionneur,

habeat : tam bene omnes propemodum habitare, ut non mirum sit futurum siqui se hospites esse obliviscantur, potiusque paternas quam conductitias domos incolere sibi videantur : quum aliæ contra in plerisque locis nundinæ magnam habitationis incommoditatem ad cæteras adjunctam habeant. Quid vero (ut a civitate ad incolas veniam) de civium præsertimque magistratuum in peregrinos comitate dicam? Equidem quum alii multi jus hospitii peregrinis nonnisi gravate concedant, et alicubi non sit hospes ab hospite tutus, illi contra non hospites tantum sed hospitales se præbere didicerunt. Quamobrem sicui peregrino (etiamsi omni amicorum præsidio destitutus sit) aliqua cum cive controversia oriatur, ob quam judicis auxilium implorare necesse sit, minime timendum est ne vel sui minor quam illius ratio habeatur, et non æqua lance jus ponderetur, vel tot procrastinationibus atque comperendinationibus negotium prorogetur, ut re infecta domum redire oporteat. Contra enim tanta ibi peregrinorum mercatorum ratio habetur in judicio (nundinarum

quel qu'il soit, je réponds : tout le monde y est si bien logé, qu'il n'y aurait rien de surprenant à oublier qu'on y est un hôte, et à se croire sous le toit paternel plutôt qu'à l'auberge : presque partout ailleurs, au contraire, l'incommodité des logements n'est pas le moindre des ennuis qui attendent les habitués des foires. Enfin (pour passer de la ville à ses habitants) que dirai-je de l'affabilité des citoyens, et surtout des magistrats, envers les étrangers ? Lorsque tant d'autres n'accordent l'hospitalité que de mauvaise grâce et que l'hôte, chez certains, n'est pas en sûreté chez son hôte, ici au contraire on est plus qu'hospitalier. Qu'il arrive à un étranger (même sans ami, sans appui aucun) d'avoir avec un citoyen quelque débat qui nécessite l'intervention du juge, il n'a nullement à craindre de trouver moins bon accueil que l'autre, de voir sa cause sacrifiée dans la balance, ou l'affaire traîner tellement en longueur, soumise à tant de délais, à tant de renvois qu'enfin, de guerre lasse, il lui faille l'abandonner pour rentrer chez lui. La justice a tellement d'égards pour les

maxime tempore) ut ne ipsorum quidem urbis pupillorum, ne ipsarum quidem viduarum haberi major possit; adeo ut nihil libertatis, nihil autoritatis adimat peregrinitas, ut in aliis plerisque locis : quinimo prærogativa quadam frui (præsertim quod ad impetrandam brevem controversiæ dijudicationem attinet) atque ita fructuosa potius quam damnosa dici queat. Nimirum cum Platone prudenter considerasse videntur quicunque primi consuetudinem istam introduxerunt, ideo majorem peregrini quam incolæ habendam esse rationem, quod ille desertus ad justitiæ sinum et gremium confugere cogatur : a quo siquis illum abstrahere velit, perinde fuerit acsi supplicem ab ara sacrilegis manibus avellere conetur. Hoc sensisse jam olim et poetam Hesiodum crediderim, quum injuriam peregrino factam cum injuria supplici facta comparavit : quum tamen hanc omnium longe atrocissimam, ut quæ ipsa deorum sacraria quodammodo temeraret, antiquitas persuasum habuerit. Quamobrem non immerito Isocrates regi Nicocli hoc inter alia dat sive consilium sive præ-

marchands étrangers (principalement à l'époque des foires), que les orphelins, les veuves même de la ville ne sauraient être mieux traités. Ainsi la qualité d'étranger ne vous enlève rien ici ni de votre liberté, ni de votre autorité, contrairement à ce qui se passe ailleurs : elle constitue plutôt une prérogative, puisqu'elle vous permet de réclamer, en cas de contestation, une procédure sommaire, et l'on peut dire avec vérité qu'elle est plutôt profitable que nuisible. Assurément il faut louer la sagesse de ceux qui les premiers, avec Platon, ont introduit la coutume de donner le pas aux étrangers sur les habitants, pour cette raison que l'étranger sans appui est obligé de chercher refuge dans le sein de la justice, et que vouloir l'en arracher, serait aussi odieux que de porter une main sacrilége sur le suppliant qui embrasse l'autel. Le poëte Hésiode avait déjà, je crois, exprimé ce sentiment, lorsqu'il comparait l'injure faite à un étranger à l'injure faite à un suppliant; quoique, à vrai dire, l'antiquité ait tenu cette dernière pour la plus criminelle de toutes, comme outrageant et profanant

ceptum, ut peregrini tuto in ejus urbe versari possint, nullamque in iis quæ contraxerint, injuriam illis fieri patiatur. Quo autem rarior est hoc seculo illa Francofordiensis in peregrinos humanitas atque comitas, eo certe et admirabilior est et laudabilior. Ac videmus quidem priscis quoque temporibus multa misoxeniæ (id est, odii in peregrinos) exempla extitisse: quum etiam expellere peregrinos civitates aliquæ non dubitarint : sed philoxeniæ vicissim, id est amoris in illos, exempla non defuisse, ex historiarum monumentis discimus. Vel illa profecto quæ Lacedæmonis et vicina et æmula erat civitas, sua philoxenia misoxeniam illius si non superasse at certe adæquavisse et quasi pensavisse dici potest : quæ veluti quoddam literarum emporium toti propemodum orbi commune fuisse videtur : atque illud Nasonis dictum comprobasse,

en quelque sorte les sanctuaires mêmes des dieux. Ce n'est pas sans raison qu'Isocrate, parmi d'autres conseils ou préceptes qu'il donne au roi Nicoclès, lui recommande d'assurer dans sa ville aux étrangers un séjour tranquille, et de ne point souffrir qu'il leur soit fait injure à l'occasion des affaires qu'ils y auraient nouées. Quoi qu'il en soit, si cette bienveillance, cette affabilité du peuple de Francfort envers les étrangers est rare en notre siècle, elle n'en est certainement que plus admirable et plus digne de louange. Les temps anciens nous offrent aussi, du reste, plus d'un exemple de *misoxénie* (c'est-à-dire de haine pour les étrangers) : certaines villes ont été jusqu'à les chasser de leurs murs; mais, d'un autre côté, il ne manque pas non plus dans l'histoire d'exemples de *philoxénie* (c'est-à-dire de bienveillance pour les étrangers). Cette cité, entre autres, qui fut et la voisine et l'émule de Lacédémone, a certainement par sa *philoxénie* égalé et compensé, sinon surpassé, la *misoxénie* de celle-ci ; elle a été, on peut le dire, comme un grand marché littéraire commun à presque tout l'univers ;

Scilicet ingenuas didicisse fideliter artes
Emollit mores, nec sinit esse feros.

At de Celtis, majoribus nostris, qui illarum artium ingenuarum plane rudes, suam tamen olim in peregrinos humanitatem exercebant, quid dicemus? Quis, non Athenas solum, sed aliam quanvis urbem, alium quemlibet populum ea laude ab illis superatum fuisse credat? Id tamen nobis vel una lex quam illi sciverant, abunde testatur : ea nimirum qua civis interfectorem exilio tantum mulctabant, eum qui peregrini cædem perpetrasset, capite plectebant. Atque id narrantibus historicis ne fidem derogemus, facit quod ipsa experientia in nostra regione multos peregrinos quotidie docet : sed multo magis quod ante aliquot annos docuit, antequam Mars eam crebris intestinorum bellorum procellis velut de gradu dejecisset, atque ita perturbasset ut pene sui oblivisci cogeret.

elle a justifié d'avance ces paroles d'Ovide :

L'étude assidue des arts libéraux
Amollit les mœurs et leur enlève leur rudesse.

Mais que dirons-nous des Gaulois, nos ancêtres, qui, tout ignorants qu'ils fussent de ces arts libéraux, ne s'en montrèrent pas moins généreux envers les étrangers? Qui croirait qu'en cette matière ils aient dépassé non-seulement Athènes, mais n'importe quelle autre cité, n'importe quel autre peuple ? C'est pourtant ce que prouve jusqu'à l'évidence une seule des lois en vigueur chez eux : cette loi qui punissait de l'exil seulement le meurtrier d'un citoyen, et de la mort le meurtrier d'un étranger. Et, de peur que les récits des historiens ne nous trouvent incrédules, n'avons-nous pas encore, chaque jour, en faveur de notre pays, le témoignage des nombreux étrangers qui le visitent? témoignage plus éloquent sans doute il y a quelques années, avant que les tempêtes redoublées des guerres civiles eussent en quelque sorte fait tomber la France de son rang, et l'eussent troublée à ce point de la forcer presque à s'oublier elle-même.

Quod si multos ex profanis tanta humanitate peregrinos prosequi solitos legimus, pro ea quam suo Jovi Xenio (id est, peregrinis jura danti) præstabant reverentia, quid illis Christianis fiet qui non aliter se in peregrinos gerunt quam si insitum et innatum sibi in peregrinos esset odium? et se in ordinem redigi ac magnam etiam sibi fieri injuriam interpretantur, si peregrinis eodem jure uti, idem solis jubar secum intueri, easdem auras vitales secum carpere, concedatur? nedum illos idem commercii jus obtinere patiantur. Profecto si barbarum est, hominem odisse, quem noveris, sed a quo nulla injuria fueris affectus : plus quam barbarum fuerit, eum quem ne noveris quidem, odio prosequi.

Verum ut at Francofordiensem in peregrinos philoxeniam revertar, ne de hoc quidem ibi conqueri peregrini mercatores possunt, de quo passim multæ magnæque eorum querimoniæ audiuntur : quod ærarium merces quas important ita sibi tributarias esse cogat, ut hinc crescente nimium earum pretio, tantundem sibi de suo lucro

Or, si tant de peuples chez les Païens ont fait preuve de cette humanité envers les étrangers, par dévotion pour leur Jupiter Xénien (c'est-à-dire protecteur des étrangers), que penser de ces Chrétiens qui se conduisent à leur égard comme si la haine des étrangers leur était naturelle et innée? qui se trouvent opprimés, victimes de la plus grave injure, s'il est permis aux étrangers d'user des mêmes droits qu'eux, de regarder avec eux la lumière du soleil, de respirer le même air qu'eux? à plus forte raison leur refuseraient-ils le droit commercial. Eh bien! s'il est barbare de haïr un homme que vous connaissez, encore qu'il ne vous ait fait aucun mal, il est plus que barbare de haïr un homme que vous ne connaissez même pas.

Mais, pour en revenir à la *philoxénie* de Francfort envers les étrangers, il y a une chose dont les marchands forains ne peuvent même pas se plaindre ici, tandis que partout ailleurs on n'entend que plaintes et doléances : c'est que l'octroi prélève sur les marchandises qu'ils importent un si lourd tribut, que le prix en est

minuatur. Nam hac etiam in re ita cum illis agitur, ut si ipsimet legem sibi imposituri sint, vix aliam cui libentius acquiescant, imponere possint. Multo vero minus est quod querantur sibi in dies aliquid novi circa vectigalia oneris imponi, ullasve sibi novas exercendi commercii conditiones proponi. Non tamen contenta se erga illos hac in parte ita gerere, paterna quadam cura et vigilantia per suos magistratus in hoc quoque incumbit ne quo pacto ipsa etiam inter eos tranquillitas et quies interturbetur, atque ut non minus secure quam et in sua patria et apud suos penates singuli vivant. Hinc fit ut quum tot conveniant eo peregrini, quam varii linguis, habitu tam vestis et oris *(ut poetæ versu paulum immutato utar) et sicut ex valde diversis regionibus oriundi, ita etiam moribus et studiis multum inter se discrepantes, raro ullæ inter eos rixæ, raro ulli tumultus in ipsius urbis plateis oriantur quum alibi hoc sit nundinarum veluti factum, ut omnia urbis compita, omnes propemodum viæ, non tumultu solum sed pugnis acerrimis perstrepant.*

excessivement augmenté et leur profit diminué d'autant. En cette matière aussi, ils sont traités de telle sorte que s'ils avaient eux-mêmes à se faire leur loi, ils en trouveraient difficilement une autre plus à leur convenance. Bien moins encore peuvent-ils se plaindre de taxes nouvelles s'accumulant de jour en jour, ou de conditions nouvelles imposées à l'exercice de leur commerce. Et cependant ce n'est pas assez pour les magistrats : dans leur vigilance, dans leur sollicitude paternelle, ils s'attachent à prévenir toute perturbation du repos et de la tranquillité publique; ils ne veulent pas qu'on vive chez eux moins sûrement que dans sa patrie, au milieu de ses pénates. Aussi, malgré ce concours immense d'étrangers, *si différents par la langue, par le vêtement, par la figure* (selon le vers du poëte que je modifie quelque peu), si différents surtout par les pays d'où ils sortent, par leurs mœurs, par leurs études, c'est chose rare que d'entendre parler de rixe ou de tapage sur les places de la ville : tandis que partout ailleurs, c'est comme une fatalité pour les

Jam vero *ut ab iis quæ duntaxat ad nundinarum commoditatem pertinent, ideoque externa bona censeri possunt, ad ea transeam quæ ipsarum nundinarum propria sunt, et ad earum laudem proprie spectant, primum quod mercium genus in illis desiderari quis dicet? Emporia cætera, aliis alia mercibus nobilitantur : (sicut olim et regionibus et ipsis etiam Græciæ urbibus, alias aliis peculiares fuisse Antiphanes et Hermippus nobis testantur) at hujus merces si recensere velis, nescias unde sumendum tibi sit initium : vixque ullum mercimonii genus venire tibi in mentem possit, quod ibi statim in promptu, statim ad manum futurum non sit. Atque adeo, si mihi hic quoque parodica immutatione ludere licet,*

Tot tibi nostra dabit pulchras Francfordia merces,
Hæc habet ut dicas quicquid in orbe fuit.

foires, que tous les carrefours de la ville, toutes les rues même, on peut le dire, sont livrés au tapage et transformés en véritables champs de bataille.

Mais c'est assez parler des circonstances qui favorisent la foire de Francfort, et qu'on peut regarder seulement comme des avantages extérieurs : passons maintenant à son éloge direct. Et d'abord, quelle est la sorte de marchandise qu'on ne puisse trouver ici ? Les autres marchés se distinguent chacun par leur spécialité (comme autrefois chez les Grecs, au dire d'Antiphane et d'Hermippe, chaque province, chaque ville, avait son industrie particulière) : ici, au contraire, si vous voulez énumérer les marchandises, vous ne savez par où commencer, et il n'y a pour ainsi dire pas d'objet manufacturé qui, vous venant à l'idée, ne se présente aussitôt sous votre main. En un mot, si je puis me permettre encore une parodie poétique :

Notre Francfort vous fournira tant et de si belles [marchandises,
Que vous direz : il possède tout ce qui est au monde.

Gargara quot segetes, quot habet Methymna racemos
Æquore quot pisces, fronde teguntur aves,
Quot cœlum stellas, tot habet Francfordia merces ·
Mercuriusque suo prostat in emporio.
Seu caperis nostram peregre advenientibus urbem,
Ante oculos veniet merx numerosa tuos :
Sive petis merces patrias, tibi mille placebunt ·
Cogeris voti nescius esse tui.

Quamobrem quum tanta tamque varia sit hujus emporii opulentia, ut cætera omnia in se quodammodo complectatur, et ex eo tanquam rivi ex fonte derivari videantur, quemadmodum Roma compendium orbis appellata olim a quodam fuit, sic mihi recte loquuturus videor, si Francofordiense emporium, omnium totius orbis emporiorum (absit verbo invidia) compendium vocandum esse dixero. Comparat se ad bellum gerendum princeps quispiam? comperiet Francofordiense emporium verissimam esse belli (ut de Epheso dictum a Xenophonte fuit) aut etiam Martis, si ita malit appellare, officinam. Ibi equos, ibi armorum varia genera, ibi alia bellica instrumenta inveniet : et qui-

Autant Gargare a de moissons, Méthymne de
[raisins,
La mer de poissons, la forêt d'oiseaux,
Le ciel d'étoiles, autant de marchandises a Franc-
[fort ·
Mercure lui-même siége dans son marché.
Vous adressez-vous à des marchands forains?
Une infinité d'objets s'étalera sous vos yeux.
Préférez-vous des vroduits indigènes? mille vous
[plairont :
Vous ne saurez que désirer ni choisir

Si grande, si variée est la richesse de ce marché, que tous les autres marchés du monde y sont en quelque sorte contenus et paraissent en dériver comme des rivières d'une même source : et de même qu'autrefois on appela Rome le résumé de l'univers, avec autant de raison (et sans vouloir blesser personne) je dirai que le marché de Francfort est le résumé des marchés de tout l'univers. Un prince quelconque prépare-t-il une expédition? il trouvera dans Francfort le véritable arsenal de la guerre (ce que Xénophon a dit d'Ephèse), ou même de Mars, s'il préfère l'appeler ainsi. Chevaux, armes, matériel de toute sorte, seront à sa disposition; et en si grande quantité, que le temps qu'il aurait passé à

dem tantum singulorum numerum, ut tempus quod alibi in quærendo posuisset, hic in eligendo positurus sit. Quod si commeatum simul providere velit, longius abeundum non erit, ut aliquam saltem ejus partem nanciscatur. Siquidem, præter eam cujus memini vinorum abundantiam, præsto est tanta succidiarum Wesphalicarum (quæ falso Moguntinenses a nostratibus appellantur) copia, ut, si alii cibi desint, justo exercitui per aliquot menses alendo satis esse possint. Verum ut redeam ad illud quod præcipuum in iis quæ enumeravi locum tenet, nimirum ad equos : quis tantam illorum multitudinem ibi conspicatus, qui vel in spatiosissimo hippodromo exercentur, vel circunquaque stabulantur, non arbitretur, quotquot alebat Germania (ut de Ungaricis, Dacicis, Polonicis, Danicis, et quibusdam aliis taceam) omnes ad unum eo esse adductos, et totius regionis pabula ad eos alendos requiri existimet? Imo vero siquis eos duntaxat numeret qui uno die ex urbe educuntur, et postridie revertens, hippodromum non minus quam antea equis refertum inveniat,

les chercher ailleurs, il l'emploiera ici à les choisir. Veut-il en même temps s'assurer des vivres? il n'aura pas à aller bien loin, pour se procurer au moins une partie de ce qu'il lui faut. En effet, sans parler de cette abondance de vins dont j'ai déjà dit un mot, il aura sous la main des jambons de Westphalie (que nous autres Français nommons à tort jambons de Mayence), en si grand nombre, qu'à défaut d'autres aliments, il pourra en nourrir son armée des mois entiers. Mais revenons au principal des articles que j'ai énumérés, c'est-à-dire aux chevaux : en présence de cette multitude de quadrupèdes qu'on exerce dans un vaste hippodrome ou qui sont parqués tout à l'entour de la ville, qui ne croirait voir réuni tout ce que l'Allemagne a jamais pu élever de chevaux (et je ne dis rien des Hongrois, des Daces, des Polonais, des Danois)? qui ne croirait que, pour les nourrir, il faille réquisitionner tout le fourrage du pays? Si l'on comptait seulement le nombre de ceux qui, en un seul jour, sortent de la ville, et que, revenant le lendemain, on trouvât l'hippodrome

quid aliud cogitet, quam talem esse ibi equorum segetem qualis erat quondam illa seges clypeata virorum, qui ex dentium satione statim proveniebant? Quod siquis alibi equos præstantiores illis reperiri dicat, ea ego lege hoc ipsi concedam, ut vicissim plurimos multo illis deteriores alibi esse fateatur. Atque adeo illos ipsos qui omnium maxime ad bellum expetuntur, quique in pretio et quodammodo etiam in deliciis principibus ob majorem quandam docilitatem esse solent (quæ certe mercatoribus alio quam illis modo pretiosa est) laborum tolerantia superari a multis quos hæ nundinæ dederint, quotidiana experientia clamat.

Verum ut equos, ut arma, et reliqua simul omnia quæ ad bellum pertinent, omittam, (etsi non bello duntaxat verum etiam paci necessaria est equorum opera) et ad cætera transeam quæ ibi sunt venalia: siquis urbem quampiam omni earum mercium genere quæ pacis temporibus sunt accommodatæ, instructissimam reddere velit,

aussi peuplé que la veille, que pourrait-on penser, sinon qu'il y a ici une moisson de coursiers égale à cette moisson d'hommes armés que produisit jadis une semence de dents? On m'objectera qu'on rencontre ailleurs des chevaux supérieurs à ceux-ci : d'accord, mais on conviendra de même qu'il s'en rencontre de beaucoup plus mauvais. Et quant à ceux qu'on recherche e plus pour la guerre, qui sont le plus estimés, le plus en faveur auprès des princes à cause de leur docilité (une qualité que les marchands apprécient sans doute pour de tout autres motifs), il en est beaucoup, l'expérience de chaque jour le démontre, qui, pour la résistance à la fatigue, ne valent pas ce qu'on trouve dans cette foire.

Mais laissons là les chevaux, les armes et tout le reste des accessoires de la guerre (quoique le concours des chevaux ne soit pas seulement nécessaire aux travaux de la guerre, mais aussi à ceux de la paix), et passons à d'autres catégories de marchandises. Si vous aviez à fournir une ville quelconque de tous les objets que la civili-

non solum quascunque requisierit, sed plerasque etiam de quibus ne cogitaverit quidem, et de quibus nec ipse nec alii multi quicquam fando audierint, ibi expositas videbit : idque cum tanta in unoquoque genere copia, ut non e multis civitatibus, sed ex orbis universi regionibus coactas congregatasque fuisse crediturus sit. Longe vero errat quisquis me de iis potissimum mercibus hic loqui credit, quæ in aliis quoque nundinis, licet minus opulentis, prostrare solent : nimirum de iis quæ ad usus corporis, id est quæ ad victum, aut etiam ad victus delicias, (quo in numero sunt aromata) et quæ ad vestitum pertinent. Ego enim contra, quum id dico, ad ea potissimum respicio in quibus hæ nundinæ peculiarem quandam laudem merentur : nimirum ad ea quæ in auro, argento, ære, ferro, aliisque metallis sunt elaborata : respicio ad vasa aurea et argentea tanto artificio cælata ut in iis non solum opus materiam superare, sed multo etiam magis ipsi artifices artem vincere dici possint. Desinat, desinat antiquitas Mentoris vel Myos vel Calamidis manum tantopere

sation exige en temps de paix, vous trouveriez exposé ici non-seulement tout ce que vous chercheriez, mais encore une foule de choses auxquelles vous n'auriez jamais songé, et dont ni vous, ni beaucoup d'autres n'auraient jamais entendu parler ; et chaque spécialité en telle abondance, que vous les croiriez rassemblées, concentrées, non de plusieurs villes, mais de toutes les parties de l'univers. On se tromperait d'ailleurs grandement, si l'on se figurait que je parle ici de ces marchandises qu'on rencontre également sur d'autres marchés, quoique moins opulents ; de celles, par exemple, qui servent à l'entretien du corps, à la nourriture, ou même aux raffinements de la nourriture (comme les aromates), et aussi à l'habillement. Loin de là, ce dont je veux parler, c'est surtout de ces objets qui ont rendu notre foire particulièrement célèbre : de ces produits fabriqués en or, en argent, en bronze, en fer et autres métaux ; de ces vases d'or et d'argent si artistement ciselés, dont on peut dire assurément que l'art surpasse la matière, mais plus encore, que l'artisan a

admirari : desinat Corinthii vel Lycii vel Naxii opificii vasa tantopere nobis prædicare. Majora enim Francofordienses nundinæ in eo etiam genere miracula spectanda præbent. Jam vero et æri non parvus, major etiam ferro ibi ab opificibus habetur honos. Iis enim sculpturis ferrum plerunque dignantur, quibus alibi vel ipsum aurum gloriaretur. Quid quod tam multa in omni supellectilis genere (cui quidem metalla materiam ministrant) nundinæ illæ ab annis aliquot protulerunt, ut tandem etiam instrumenta nobis dederint quorum ope unus ea præstaret quæ alioqui conjunctas multorum operas requirunt? Ecce enim, trusatilium molarum loco, brachiales (si novæ rei novum imponere nomen licet) molas dederunt, atque artem qua vel unius hominis brachia vice pistrini essent, excogitarunt. Unde enim illæ molæ quas omnes ante paucos annos tanta admiratione, quasi e cœlo delapsas, prosequuti sunt, nisi e nundinis Francofordiensibus prodierunt? Sed (qui est harum nundinarum genius, ut quæ præcedunt a sequentibus aliquorum operum excellentia vincantur) earum admira-

triomphé de l'art. Oui, que l'antiquité cesse de tant admirer la main des Mentor, des Myo, des Calamis ; qu'elle cesse de tant nous vanter ses vases de Corinthe, de Lycie ou de Naxos ! Même dans ce genre, la foire de Francfort a de plus grandes merveilles à nous offrir. Le bronze, le fer surtout, reçoivent ici les honneurs de l'art. Les ouvrages en fer sont généralement ornés de sculptures dont, partout ailleurs, l'or même serait glorieux. Mais voici qu'au milieu de tant d'objets d'utilité pratique, dont les métaux fournissent la matière, ce marché nous présente des instruments à l'aide desquels un seul homme produit un travail qui, à leur défaut, nécessiterait le concours de plusieurs ouvriers. Voici en effet, au lieu des meules d'ancien système, des meules *brachiales* (s'il est permis d'appliquer un nouveau nom à une chose nouvelle), en d'autres termes, une machine qui donne aux bras d'un seul homme toute la puissance d'un moulin. Ces meules, en effet, qui, il y a peu d'années, excitèrent l'admiration générale, comme si elles étaient tombées du ciel, d'où sont-elles

bilitatem minuerunt fortassis alia quæ ex iisdem profecta sunt arte et ingenio incredibili confecta opera. Atque ut de quibusdam ingeniosissimis et vel ipso Archimede dignissimis machinis, de variis item quibus variæ artes indigent instrumentis taceam, et in iis quæ supellectilis sunt, pergam : quæ familia multum se his nundinis vel eo nomine debere non fatebitur, quod instrumentum dederit cujus industria obitur præcipuum in re culinaria ministerium, humana prius manu obiri solitum? Nam quum ad versandum veru famulum famulamve alere necesse foret, rotulam nobis protulerunt Francofordienses nundinæ, quæ hoc ipso et non minus gnaviter et magis industrie fungeretur.

Nec mirum sane, tot egregia et insigni

sorties, sinon des foires de Francfort ? Pourtant (car c'est le génie de ces foires que les plus récentes l'emportent sur leurs aînées par l'excellence de certains produits), ces moulins, si admirables déjà, ont vu leur importance diminuée par des ouvrages qui en sont dérivés et qui sont fabriqués avec un art, une ingéniosité incroyable. Je ne dirai rien de quelques machines très-ingénieuses et dignes d'Archimède lui-même, ni de divers instruments adaptés au service de différents arts, je resterai dans le domaine des objets de ménage : eh bien! quelle famille n'avouera devoir immensément à cette foire, rien que pour nous avoir donné un instrument qui accomplit à lui seul la principale des fonctions culinaires, auparavant confiée à la main de l'homme ? Car tandis que, pour tourner la broche, il était indispensable naguère de nourrir un garçon ou une servante, la foire de Francfort nous a fait présent du tourne-broche, lequel s'acquitte de cette fonction avec non moins d'ardeur et avec plus d'adresse.

Et réellement, il n'y a pas à s'étonner

artificio fabricata opera illic prostare, atque ex unoquoque emporio novum aliquod artificium, non aliter quam olim ex Africa novum subinde feræ genus, prodire : quum plurimæ certatim urbes, tanquam propositis ingentibus præmiis de eo contendant, (sola gloriæ cupiditate acres stimulos addente) ut suorum civium manus palmam illic obtineant. Inter eas autem minime postrema est Norimberga, cujus ipsas etiam tabernas variis opificiis refertas ad nundinas illas Francofordienses portatas esse credat quisquis in ea versatus fuerit. Et sane quisquis Francofordium earum tempore perlustravit, is se eadem opera non minimam Norimbergæ partem (quod ad varia mercium genera attinet) perlustrasse dicere potest. Neque tamen Norimbergenses tantum, sed etiam Augustani, Ulmenses, Argentoratenses, Brunsvicenses, aliarumque multarum urbium opifices pro se quisque ingenii sui specimen illuc mittere solenne habent. Tam multa denique tamque miranda in omni propemodum materiæ genere, præsertimque in metallis, artificia ibi visuntur, ut in iis quæ plerique

d'y voir en vente tant d'ouvrages excellents et si artistement fabriqués ; il n'y a pas à s'étonner que de chaque foire sorte quelque merveille nouvelle, comme autrefois de l'Afrique sortait continuellement un type toujours nouveau de bête féroce : c'est qu'en effet une foule de villes, excitées par ce seul aiguillon, l'amour de la gloire, semblent attacher un prix énorme à ce que leurs citoyens puissent y cueillir la palme. De ces villes, la moins importante à coup sûr n'est pas Nuremberg, dont les boutiques, pour qui la connaît, ont l'air d'avoir été transportées, toutes pleines de leurs marchandises si variées, sur le champ de foire de Francfort. Et de fait, quiconque, à l'époque de la foire, a vu Francfort, peut dire qu'il a vu en même temps Nuremberg, c'est-à-dire le Nuremberg commerçant. Et ce n'est pas seulement de Nuremberg, c'est d'Augsbourg, c'est d'Ulm, c'est de Strasbourg, c'est de Brunswick, c'est d'une quantité d'autres villes que les artisans tiennent à honneur d'envoyer ici, chacun de leur côté, quelque spécimen de leur industrie. En un mot,

prisci scriptores de quorundam artificum operibus memoriæ prodiderunt, non itidem suspecta, præ admiratione, sit eorum fides, sed potius hæc ipsa quam antea in animis nostris excitabant, admiratio, minui aut etiam cessare debeat. Nam si et ad subtilissimas artificii minutias veniendum sit, annon tales ibi videre est, ut miraculo esse desinant illæ multorum scriptorum præconio celebratæ, quadrigula ex ebore, quam musca integebat alis, et parva navicula quæ pinnis apiculæ abscondebatur? Quid quod ea etiam quæ inter hanc artem et picturam in Græcia olim extitit æmulatio, hic quoque viget? Hic enim plurima pictorum quoque opera videre est (cum aliunde, tum ex Germania inferiore allata) quorum nonnulla ejusmodi sunt ut siquis eorum excellentiam cum ea quæ cernitur in quorundam sculptorum operibus ibi prostantibus, conferre velit, Apelles, Protogenes, Zeuxides, et Phidias, Praxiteles, Scopas inter se committere videri possit. Ac nequid in ullo artificii genere desiderari in nundinis illis possit, encausticæ quoque artis insignia opera suppeditant. Figlina

les œuvres artistiques qu'on voit ici, fabriquées avec toute sorte de matières, mais principalement avec les métaux, sont tellement nombreuses, tellement admirables, que, loin de suspecter la bonne foi des auteurs anciens à cause de leur enthousiasme pour certains objets dont ils nous ont transmis la mémoire, nous devrions plutôt sentir baisser ou même tomber entièrement cet enthousiasme, qu'ils avaient eux-mêmes excité en nos esprits. Car, s'il faut en venir aux plus subtiles délicatesses de l'art, n'en verra-t-on pas ici qui éclipsent ces merveilles si prônées des vieux écrivains, ce petit quadrige en ivoire que couvraient les ailes d'une mouche, ce navire minuscule que celles d'une abeille suffisaient à envelopper? Bien mieux, cette émulation, qui autrefois existait en Grèce entre cet art du sculpteur et la peinture, ne la retrouvons-nous pas ici même? On peut, en effet, voir ici nombre de tableaux, venant soit de la basse Allemagne, soit d'ailleurs, dont plusieurs sont tellement remarquables que, si on les rapproche des morceaux de sculpture exposés à

quidem certe ars talia illuc vasa mittit, cujusmodi si fuissent Samia illa quibus rex Agathocles abacum suum instruere solitus fertur, haud tanta admiratione excepta frugalitas ejus fuisset. Ut enim de iis fictilibus vasis taceam quibus addita est pictura, sunt quæ materiam suam alio alia colore eoque splendente dissimulantia, cum argenteis pulchritudine certare videantur. Verum denique esse comperietur quod dixi, nimirum tantum abesse ut ullum mercium genus (quod quidem alicujus momenti esse censeatur) in nundinis illis desideraturus sit qui eas adibit, ut multarum etiam de quibus ne cogitaverit quidem, neque ex aliorum sermone cognitas habuerit, spectator futurus sit

Jam vero habent et aliud quiddam sibi peculiare hæ nundinæ, quod quum eas

côté d'eux, on croira volontiers à un concours entre les Apelle, les Protogène, les Zeuxis, d'une part, et de l'autre, les Phidias, les Praxitèle, les Scopas. Enfin, pour qu'il ne soit pas dit que cette foire laisse rien à désirer en matière d'œuvres d'art, la peinture encaustique y expose aussi ses plus beaux produits. L'art du potier y envoie des vases merveilleux : assurément, si les vases de Samos dont se composait, dit-on, le buffet du roi Agathocle, eussent ressemblé à cette poterie-là, on aurait moins admiré sa frugalité. Car, sans parler des vases de terre qui sont ornés de peinture, il y en a dont la matière se dissimule sous des couleurs si variées, si éclatantes, qu'ils paraissent lutter de beauté avec les vases d'argent. Bref, tout confirme la vérité de ce que j'ai dit plus haut : loin d'avoir à regretter ici l'absence d'une marchandise quelconque valant la peine d'y figurer, vous y trouverez une foule de produits auxquels vous n'avez jamais songé, et dont vous n'avez jamais entendu parler.

Il y a encore autre chose qui est particulier à ces foires, et qui leur fait grand

valde et ipsum commendet, minime silentio prætereundum est. Quidnam illud est? Quod ibi nulla aut valde rara oritur inter artifices invidia : ea inquam de qua Græcum quoque proverbium queritur : quodque pari sunt jure peregrini artifices cum iis qui vel urbis illius vel vicinarum sunt incolæ. Et quoniam aliquid etiam de commercio quod inter mercatores ibi spectatur, dicendum est, hoc posse de illo non minus vere quam breviter dici arbitror : siquas bonæ fidei reliquias Astræa in terris reliquerit, non minimam earum partem ibi superesse. Hoc quidem certe inter alia ibi ab omnibus cernitur, quod in multis Galliæ nostræ, sicut et aliarum regionum, mercatoribus, non spectari, pudet me fateri, sed fatendum est tamen : nimirum quod suas merces non multo pluris indicent quam quanti eas vendere velint, et cum mediocri lucro possint. Age vero, nonne hoc quoque miraculum nundinas istas valde hac in parte commendare debet, quod et Judæos ipsos, Judæos, inquam, qui instituram ibi profitentur, Judaicum suum ingenium deponere quodammodo, et

honneur : aussi me garderai-je bien de m'en taire. Et quoi, direz-vous? C'est que la jalousie entre marchands y est inconnue, ou du moins très-rare (j'entends cette jalousie dont se plaint le proverbe Grec) ; c'est que les industriels étrangers y rencontrent les mêmes égards que ceux de la ville ou des cités voisines. Et quant aux transactions que les marchands font entre eux, on peut les caractériser d'un mot : si Astrée a laissé sur la terre quelques restes de bonne foi, c'est ici qu'il faut en chercher la plus grande part. Tous les marchands, par exemple, observent ici une règle qui (j'ai honte de l'avouer, mais il le faut pourtant) n'est guère suivie dans notre France ni ailleurs : à savoir, d'afficher leur marchandise à un prix fort peu supérieur à celui qu'ils désirent la vendre, en se ménageant un léger profit. Mais que direz-vous de ceci, et n'est-ce pas une merveille de plus à l'actif de ce marché, que les Juifs eux-mêmes, les Juifs, dis-je, qui exercent ici le négoce, oublient en quelque sorte leur esprit Judaïque et, dans leurs rapports avec nous, influencés, je pense, par le

nobiscum paulo meliori quam Judaica fide commercia exercere, (impellente, ut opinor, eos harum nundinarum genio) videmus? Sunt sane et ipsi non minimo nundinis, si non ornamento, certe adjumento, præsertim quod ad pecuniæ permutationem attinet. Laudandaque est hac etiam in re prudentia Senatus Francofordiensis, quod non minus acute viderit quam Plutarchus quomodo ex inimicis quoque capienda sit utilitas.

Venio ad alteras nundinas, *quæ illarum quas commemoravi, velut accessio et auctarium censeri possunt : quanvis nihil commune cum illis habeant. A nundinis, inquam, Mercurii (si verum est illum talibus mercimoniis præesse) ad Musarum nundinas transeo : nisi potius nundinalem quandam Musarum Academiam vocare debeo. Suos enim hæ typographos et bibliopolas in urbem illam eodem nundinarum tempore convocant : eosque secum, poetas, oratores, historicos, philosophos adducere jubent : non eos tantum quos olim Græcia et Italia genuerunt, sed eos etiam quos gignunt*

génie de ces foires, font preuve de quelque chose de mieux que de foi Judaïque? Sans aucun doute, s'ils ne sont pas pour le marché un ornement, ils lui sont du moins d'un bon secours, particulièrement pour le change des monnaies; et en cela encore il faut louer la sagesse du Sénat de Francfort, pour avoir vu, avec non moins de finesse que Plutarque, comment on peut tirer avantage même de ses ennemis.

J'ARRIVE A UN AUTRE MARCHÉ, lequel peut être considéré comme l'accessoire et le complément de celui que je viens de décrire, bien qu'il n'ait avec lui rien de commun. Du marché de Mercure (s'il est vrai que ce dieu préside au commerce), je passe donc au marché des Muses, que j'appellerai, si on le veut, l'Académie ou l'Exposition universelle des Muses. A Francfort en effet, à l'époque des foires, les Muses convoquent leurs typographes, leurs libraires; elles leur commandent d'amener avec eux les poëtes, les orateurs, les historiens, les philosophes : non pas

quotidie quæcunque ab illis novem Sororibus visuntur regiones. Qui postquam eo omnes convenere, non in ea Germaniæ civitate cui nomen est Francofordium, sed in illa totius Græciæ olim florentissima et literarum studiis celeberrima versari tibi videaris. Nisi quis illum qui rei literariæ destinatus est vicum, quem typographi et bibliopolæ incolunt, aliquis Francofordienses Athenas appellare malit. Nam quis, obsecro, quum se ibi tot tamque doctorum scriptorum corona cingi videbit, Athenis agere se non arbitretur, quo cultores Musarum commigrare quondam solebant, ut philosophis et cæteris quos enumeravi operam darent? Fallitur enim qui hoc in vico, quem Athenas Francofordienses appellari posse dixi, non ipsos scriptores sed eorum tantum scripta visi putat : ad multos quidem certe quod attinet eorum qui suis scriptis sunt superstites. Hinc fit ut qui e nullis bibliothecis percipi potest fructus, ex ista nundinali (ut antea loquutus sum) Academia percipiatur. Hic nanque viva multorum præceptorum voce, qui e variis Academiis confluunt, frui

seulement ceux qu'enfantèrent jadis la Grèce et l'Italie, mais ceux aussi que produisent chaque jour tous les pays visités par ces neuf Sœurs. A peine sont-ils réunis, vous n'êtes plus dans cette ville d'Allemagne qui a nom Francfort : vous vous croyez plutôt dans cette autre cité, autrefois florissante, la plus lettrée de toute la Grèce. Ce quartier, d'ailleurs, qui est consacré aux lettres et qu'habitent les typographes et les libraires, vous pouvez, pour tout concilier, l'appeler l'Athènes Francfortoise. Car, je vous le demande, à voir cette affluence d'écrits si variés et si savants, est-il possible de ne pas se croire à Athènes, où les adorateurs des Muses se donnaient jadis rendez-vous, pour se réunir aux philosophes, aux orateurs, aux historiens? Et l'on se tromperait si, dans ce quartier que j'appelle l'Athènes Francfortoise, on ne s'attendait à voir que les écrits, non les écrivains eux-mêmes : je parle, bien entendu, de ceux qui survivent à leurs œuvres. Or, c'est là un avantage qu'aucune bibliothèque ne procure, et qui est propre à cette Académie, à cette Exposition univer-

omnibus licet : hic plerunque in ipsis bibliopolarum tabernis aliquos non minus serio philosophantes audias, quam olim philosophantes in medio Lyceo Socrates et Platones. Nec vero philosophos tantum celebres illæ Academiæ, Viennensis, Witebergensis, Lipsiensis, Heidelbergensis, Argentoratensis, et inter peregrinas, Lovaniensis, Patavina, Oxoniensis atque Cantabrigiensis : hæ inquam, aliæque quas longum enumerare esset, non philosophos tantum illuc mittunt : sed et quosdam poetices, quosdam artis oratoriæ, quosdam historiæ, quosdam mathematicarum scientiarum, nonnullos etiam earum simul omnium peritos : adeoque, ut paucis absolvam, qui illum orbem doctrinæ, quem Græci encyclopædiam sive encycliopædiam vocant, tenere se profiteantur. Falso igitur dictitant Itali (amicus enim Plato, ut ille aiebat, sed amica magis veritas) Germanis ingenium in digitis duntaxat esse collocatum : perinde nimirum acsi opificiis duntaxat, et mechanicis, ut vulgo appellamus, artibus, natio hæc excelleret. Visant illi, visant Francofordienses nundinas, atque

selle des lettres, comme je l'ai qualifiée plus haut. Ici tout le monde peut entendre la parole vivante d'une foule de maîtres, accourus des diverses Académies; souvent, dans les boutiques mêmes des libraires, vous les verrez philosophant avec le même sérieux que philosophaient jadis, au milieu du Lycée, les Socrate et les Platon. Et ce n'est pas seulement des philosophes qu'ènvoient ici ces Académies de Vienne, de Wittemberg, de Leipsick, d'Heidelberg, de Strasbourg, et, pour passer à l'étranger, celles de Louvain, de Padoue, d'Oxford, de Cambridge, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer; ce n'est pas seulement des philosophes qu'elles envoient, mais des poëtes, des orateurs, des historiens, des mathématiciens, quelques-uns même qui sont tout cela à la fois : en un mot, qui peuvent se vanter de posséder ce cercle de doctrine que les Grecs appelaient *encyclopédie* ou *encycliopédie.* C'est donc une fausseté ce que répètent les Italiens (car Platon est mon ami, comme disait cet autre, mais la vérité l'est davantage), que tout le génie des Allemands est dans leurs

has quas sibi consociatas habent, Atticas nundinas. Hæ profecto dictum illud primo ingressu mendacii coarguent, magnamque eo fieri huic genti injuriam ostendent. Neque vero hæ Musarum nundinæ Merculiales illas dignitate superant tantummodo, sed ipsa etiam (quod magis mirum est) copia cum illis quodammodo certant. Ibi enim literarii etiam Germanorum labores (ut interim de aliorum laboribus taceam) illorum operum in quibus ingenium digitorum Itali se admirari dicunt, numerum propemodum æquant : nec minus literarum studiosi cum mercatoribus ipso itidem numero certare videntur. Ostendant quæso ipsi Itali, ostendant in sua regione, non dicam quod cum nundinis istis hac in re comparari, sed quod vel cum minima illarum parte conferri possit. Aliquid certe ostentare, sed nihil ostendere poterunt.

doigts : comme si cette nation n'excellait que dans les arts industriels, ou suivant le mot vulgaire, mécaniques. Qu'ils viennent, qu'ils viennent voir ce marché de Francfort, et cet autre qui lui est associé, le marché Attique. Au premier coup d'œil, ils reconnaîtront combien leur accusation est mensongère, et quelle injure elle constitue à l'égard de cette nation. Ils verront que ce marché des Muses ne l'emporte pas seulement en dignité sur celui de Mercure, mais encore (chose plus étonnante) qu'il peut lutter avec lui pour l'abondance des produits. Ici, en effet, les œuvres littéraires des Allemands (pour m'en tenir à ce seul peuple) égalent presque la quantité de ces ouvrages dans lesquels les Italiens prétendent admirer le génie de leurs doigts : et le nombre des marchands n'est guère supérieur à celui des lettrés. Que les Italiens eux-mêmes nous montrent, je les en prie, qu'ils nous montrent dans leur pays, je ne dis pas quelque chose de comparable à ces marchés, mais quelque chose qui en approche, ne fût-ce que de très-loin. Certainement ils pourront

Verum enimvero etiamsi non aliud hæ Atticæ nundinæ, quam domos omni genere librorum refertas darent (ut ibi plurimas videre est) minimeque hoc beneficii adderent, ut tot doctorum virorum sermonibus et colloquiis frui liceat : nonne quantivis pretii Musarum cultoribus esse deberent? Nimirum haud minus locuplete bibliotheca (si sola librorum varietas spectetur) ditare aliquem possunt, quam fuerint illæ, Ptolemæi, Polycratis, Pisistrati vel aliorum principum ab antiquitate celebratæ bibliothecæ : et quidem ita ut minime sumptus itidem regales, id est immensos, vel potius (ut quidam loquuti sunt) immanes, in eam facere cogatur.

Quum autem Germania tantam librorum copiam studiosis literarum et ingenuarum artium in illa civitate congregat, novum beneficium veteri addit. Cui beneficio? Tanto, ut nulla natio in literas post par-

en faire montre, mais le montrer, jamais : *ostentare*, mais non *ostendere*.

Eh bien ! si ce marché Attique n'avait d'autre mérite que de mettre à notre disposition des maisons remplies de toutes sortes de livres (comme on en voit plusieurs ici), sans nous faire en outre assister aux discours, aux conversations de tant de savants hommes : ne serait-il pas encore d'un prix inestimable pour les amis des Muses? Assurément, vous pouvez vous procurer ici une bibliothèque aussi riche (à considérer la seule variété des livres), que le furent jamais ces bibliothèques, célèbres dans l'antiquité, de Ptolémée, de Polycrate, de Pisistrate et autres princes; et il s'en faudra de beaucoup qu'elle vous occasionne, comme elles, des dépenses royales, c'est-à-dire immenses, ou plutôt (suivant l'expression de quelques historiens) monstrueuses.

En rassemblant ainsi dans Francfort, pour le bénéfice des amis des lettres et des arts libéraux, une si grande quantité de livres, l'Allemagne ajoute un bienfait nouveau au bienfait ancien. Auquel? A un

tam nobis a Christo salutem tantum contulerit. De eo enim loquor quo typographicam artem excogitavit, excogitata gaudere in sinu noluit, sed cum toto terrarum orbe, summo generis humani bono, communicavit. Una enim eademque opera crassas ignorantiæ tenebras discussit ac dispulit, regnantem jam passim barbariem solio suo detrusit proculque fugavit, Musas exulantes reduxit, maximum literis incrementum ac firmissimum præsidium dedit. Atque hoc tanto beneficio non mirum est si tantum Musarum favorem hæc regio emereatur. Vicissim autem se Musis cum in rebus aliis tum vero in his ipsis nundinis favere, easque se quodam etiam inusitato honoris genere prosequi ostendit. Quum enim alibi ne admitti quidem ad nundinas soleant Musæ, non solum ad has admitti sed etiam magnificentissime excipi videmus : quanvis ejusmodi sint illæ quæ præ quibuslibet aliis, belli officina (ut supra Xenophontea voce appellavi) vocari possint.

bienfait si grand que, depuis notre rédemption par le Christ, aucune nation n'en a conféré un pareil aux lettres. Car c'est elle qui a imaginé l'art typographique, et qui, l'ayant imaginé, n'a pas voulu le garder pour elle seule, mais l'a répandu, au grand avantage du genre humain, dans tout l'univers. Par ce seul acte, elle a du coup dissipé et chassé les épaisses ténèbres de l'ignorance, elle a renversé de son trône et banni au loin la barbarie qui déjà régnait sur plusieurs points, elle a ramené les Muses exilées, elle a donné aux lettres une impulsion immense, un appui inébranlable. Après un tel bienfait, il n'est pas étonnant que cette contrée soit si favorisée des Muses. Et nous la voyons en retour favoriser elle-même les Muses, soit dans ce marché de Francfort, soit en d'autres circonstances, et les entourer d'un culte en quelque sorte extraordinaire. Car, tandis qu'ailleurs elles ne sont pas même reçues dans les foires, dans celle-ci au contraire nous les voyons non-seulement reçues, mais magnifiquement accueillies : et cependant s'il y a un marché au monde qui puisse être appelé

Nimirum qui primi hoc instituerunt, ut ita in nundinis illis Musæ Marti velut sociarentur, eos longe falli, totoque (quod aiunt) cœlo errare animadverterunt, qui rei militaris et literarum studiis nullam inter se consensionem esse, sed illa potius ex diametro pugnare arbitrarentur: quum ex summis imperatoribus et a quibus res præclaræ gestæ fuerunt, plerosque non minus Musarum quam Martis cultores atque adeo discipulos, paucos certe ab illis aversos fuisse (atque hos fere ex barbara quapiam et agresti regione oriundos) videamus. Ut enim ex Græcia Pericles, Agesilaos, Epaminondas, Philolaos, Xenophontes, aliosque plurimos omittam, ex Italia item cum alios multos, tum vero Africanos, Lælios, Furios prætercam, et rem ab ultima antiquitatis memoria repetam, nonne apud Homerum Phœnix comitem se Achilli juveni a Peleo patre datum esse dixit, ut illum efficeret oratorem verborum actoremque rerum? Nonne pru-

l'arsenal de la guerre (selon le mot de Xénophon que je lui ai déjà appliqué), c'est bien la foire de Francfort.

Au reste, les premiers qui ont établi dans cette foire une sorte d'association entre Mars et les Muses, avaient sans doute remarqué ceci : c'est qu'il y avait erreur, erreur complète, à croire que l'art militaire et l'étude des lettres n'ont point de rapports, et se trouvent plutôt diamétralement opposés. Ne voyons-nous pas au contraire que les plus illustres généraux, ceux qui ont accompli les plus grandes choses, ont été la plupart adeptes et disciples des Muses non moins que de Mars et que très-peu d'entre eux ont été leurs ennemis (encore appartenaient-ils à quelque contrée barbare et sauvage)? Car, pour ne rien dire de ces héros de la Grèce, Périclès, Agésilas, Epaminondas, Philolaüs, Xénophon et tant d'autres, ni de ceux de l'Italie, Scipion l'Africain, Lælius, Furius, etc., je prendrai mon exemple dans l'antiquité la plus reculée : ne voyons-nous pas, dans Homère, Phénix se présenter comme le compagnon donné au jeune

dentiæ, primæ, secundæ, tertiæ partes in arte militari, ut actioni in oratoria, tribuuntur? Atqui hujus velut fomitem literas esse fatendum est : et, siqui sine literis aliquam prudentiæ laudem consequuti sunt, eos literis adjutos, multo majorem consequuturos fuisse existimandum. Sed hac de re quum alia in oratione latius disseruerim, plura hic addenda non censeo

Illa vero addam quæ mihi nuper ab his ipsis nundinis revertenti et Vormatia transeunti in mentem venerunt : quod minime ab hoc loco, ubi egi de consociatis cum Marte Musis, minime etiam a Francofordiensibus illis Athenis, de quibus modo dictum a me fuit, aliena esse videantur. Eam per urbem spatiabar feriatus, quum ecce, duas tabernas contiguas, unam bibliopolæ, alteram artificis ensium conspicor. Ac primo quidem ita sum rem inter-

Achille par son père Pélée, avec mission de lui apprendre à la fois l'art de bien dire et celui de bien faire? Ne faut-il pas, dans l'art militaire, de la prudence, encore de la prudence, et toujours de la prudence, comme dans l'art oratoire de l'action, encore de l'action, et toujours de l'action? Or, cette qualité, qui l'inspire, sinon les lettres? Et si quelques chefs illettrés ont obtenu des éloges pour leur prudence, n'est-il pas à croire qu'avec l'appui des lettres, ils en eussent mérité bien davantage? Mais, dans un autre discours, j'ai traité assez longuement ce sujet, et il ne me paraît pas nécessaire d'en dire plus.

Je terminerai donc par quelques idées qui me sont venues à l'esprit un de ces jours derniers, comme je revenais de cette même foire et que je passais par Worms : elles ne sont pas en effet sans rapport avec ce que j'ai dit de l'association des Muses et de Mars, ni avec cette Athènes Francfortoise dont j'ai parlé plus haut. Je me promenais en flânant dans les rues de Worms, quand tout à coup j'aperçois deux boutiques contiguës, occupées l'une par

pretatus ut hoc Musis infaustum omen esse dicerem : meamque hanc repentinam cogitationem versibus istis expressi :

En Musis habitat Mars proximus. an quod amicus
Nunc sit eis quarum maximus hostis erat?
Imo quod stricto velit omnes ense fugare,
Hospita queis harum tecta futura putat.

Verum hæc mihi ex aliorum sensu potius quam meo, atque ex inveterata in multorum animis opinione, in mentem venerant. Postea enim velut ad me rediens, atque ita rem apud me considerans ut nihil illi opinionis hujus velut præjudicio tribuerem, malum omen in bonum verti, hoc quod ibidem fudi hexasticho :

Contiguas Musis Mavors en incolit ædes.
Quid rear? hocne aliqua calliditate facit?
An quas insidiis prius eminus ille petebat,
Nunc in eas tandem comminus ire parat?
Imo aversari ne jam, velut ante, putetur,
Contiguam idcirco cœpit habere domum.

Atque ut de hac secunda interpretatione

un libraire, l'autre par un fabricant d'épées. Ma première impression fut de voir dans ce rapprochement un mauvais augure pour les Muses, et incontinent je la traduisis par ces vers :

Voici Mars voisin des Muses : serait-il devenu leur [ami,
Lui, naguère, leur ennemi le plus cruel?
Hélas! non, il tire l'épée, il veut les chasser toutes
Des abris qu'il sait devoir leur être hospitaliers.

Mais, à vrai dire, c'était plutôt le sentiment des autres que le mien, c'était l'opinion invétérée dans beaucoup d'esprits que j'exprimais de la sorte. Un peu plus tard, revenant à moi et considérant la chose en dehors de tout préjugé d'opinion, d'un mauvais augure j'en fis un bon, que j'encadrai dans ce sixain :

Mars établit sa demeure contiguë à celle des Muses:
Qu'en penser? est-ce quelque stratagème?
Lui qui auparavant leur dressait de loin ses em- [bûches,
Va-t-il maintenant les attaquer corps à corps?
Mais non, il ne veut plus qu'on le soupçonne d'être [leur ennemi,
Et c'est pourquoi il commence par se faire leur [voisin.

Si l'on en croit le proverbe Grec, les

bene sperem, facit Græcorum proverbium, quo secundas cogitationes esse sapientiores dicunt. Sed multo etiam magis illæ Francofordienses Athenæ hanc spem in animo meo confirmant : quippe quæ illi interpretationi aperte patrocinari videantur. Ibi enim Musas amice Marti sociatas, et modo non contigua illi domicilia habitantes videre est : quum iis quibus Marti opus est mercibus proxima sit quæcunque Musis et Musarum cultoribus usui esse potest supellex: atque adeo hanc supellectilem multi circunstent quos e suo ipsæ Musæ sinu sibi vicarios illuc mittunt. Hæc certe fecerunt ut tandem ulterius etiam augurium meum progressum sit : adeo ut et tertium hoc de iisdem tabernis carmen luserim :

Tecta colit Mavors quod nunc vicina Camœnis,
    Fallor ego, aut fausto hæc omine tecta colit.
Bellorum pertæsus amat nunc ille Camœnas,
    Quod se indigna videt perfida bella geri.

Faxit vero Deus Opt. Max. tam bonus

secondes pensées sont les meilleures : voilà qui me donne confiance dans ce second présage. Mais cette confiance est surtout confirmée par les foires de Francfort, qui semblent prendre à tâche de le réaliser. Là, en effet, on peut voir les Muses en société amicale avec Mars, logées sous des toits presque contigus aux siens ; près des marchandises nécessaires à Mars, se trouvent tous les objets à l'usage des Muses ou de leurs amis, et, au milieu de ces objets, un nombre considérable de personnes que les Muses elles-mêmes y délèguent pour les représenter. Encouragé par cette pensée, je poussai encore plus loin mon augure, et puisque j'étais en veine de badinage poétique, je me permis ces derniers vers :

Si Mars habite maintenant près des Muses,
Ou je me trompe fort, ou c'est d'un heureux pré-
[sage
Il devient l'ami des Muses, parce qu'il est dégoûté
[des combats,
Dégoûté de voir tant de guerres perfides et indignes
[de lui.

Fasse le Dieu tout-puissant que je sois assez bon augure pour avoir dit vrai sous

sim augur, ut hujus epigrammatis lusus aliquando tandem serius evadat, et Mars ita bellorum sit pertæsus (quod certe mirum non fuerit, quum jam in mediis bellis quævis aliæ potius quam bellicæ et Marte dignæ artes spectentur) ut nova nundinas istas laudandi materia mihi cæterisque omnibus literarum amatoribus præbeatur : quod nimirum in his merces quæ ad Musas pertinent, auctæ fuerint : at quæ ad Martem, minui aut etiam deficere omnino cæperint.

DIXI.

cette forme légère ! et que Mars soit assez dégoûté de la guerre (chose très-naturelle d'ailleurs, si l'on pense à tous les procédés peu dignes de lui et de l'art militaire dont nous sommes aujourd'hui témoins dans les combats), pour me donner à moi-même et à tous les amis des lettres un nouveau sujet de célébrer les foires de Francfort : à savoir, l'accroissement des produits qui appartiennent aux Muses, et la diminution ou même l'absence complète de ceux qui appartiennent à Mars!

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer

SUR LES PRESSES DE MOTTEROZ

TYPOGRAPHE

A PARIS, RUE DU DRAGON, 31

Le 29 Janvier 1875

LA FOIRE
DE
FRANCFORT

[Exposition universelle et permanente au XVIe siècle]

par

HENRI ESTIENNE

Traduit en Français pour la première fois sur l'édition originale de 1574

PAR ISIDORE LISEUX

Avec le Texte Latin en regard



PARIS
Isidore LISEUX, 5, Rue Scribe
1875

EN VENTE A LA MÊME ADRESSE

LA CONFÉRENCE ENTRE LUTHER ET LE DIABLE au sujet de la Messe, racontée par LUTHER lui-même; traduction nouvelle en regard du texte Latin par Isidore Liseux, avec les remarques et annotations des abbés de Cordemoy et Lenglet-Dufresnoy; frontispice gravé à l'eau-forte. *In-18 carré, papier fort de Hollande, caractères Elzéviriens*. . . . . 4 fr.

SOLILOQUES SCEPTIQUES, par LA MOTHE LE VAYER. Réimprimé sur l'édition unique de 1670. *In-18 carré, papier fort de Hollande, caractères Elzéviriens*. . . . 2 fr. 50

RAPPORT SUR LA BIBLIOGRAPHIE, présenté à la Convention Nationale le 22 Germinal an II (1794), par GRÉGOIRE, Evêque constitutionnel de Blois, Député à la Convention. *In-8 couronne, papier fort de Hollande, caractères Elzéviriens*. . . . . . . 2 fr. 50

SOUS PRESSE :

DE LA DÉMONIALITÉ [*De Dæmonialitate*]. Ouvrage entièrement inédit, composé au XVIIe siècle par le R. P. Louis Marie d'AMENO, publié d'après le Manuscrit original récemment découvert et traduit du Latin, par Isidore Liseux. *In-8 écu, papier de Hollande teinté, caractères Elzéviriens, frontispice gravé à l'eau-forte.*

Paris. — Typographie Motteroz, 31, rue du Dragon.

